



Mairie de PONT-SAINT-MAXENCE

Direction des Affaires Scolaires

INSCRIPTION SCOLAIRE 2024/2025

Pour les Petites Sections (enfants nés en 2021)

Et les nouveaux arrivants

Télécharger le dossier sur le site de la mairie ou le retirer en mairie, au CCAS ou à la mairie de quartier.

Pour les enfants déjà scolarisés sur Pont-Sainte-Maxence en grande section et rentrant en CP, le dossier sera distribué par l'école.

Pièces à fournir avec le dossier :

- Livret de famille (copie des pages parents et de tous les enfants),
- Carnet de santé ou document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge,
- Justificatif de domicile récent dans la commune,
- Copie du justificatif de la garde des enfants (parents séparés ou divorcés) ou attestation des deux parents.
- Certificat de radiation pour les nouveaux arrivants

Dossier à retourner avant le 19 avril 2024 par mail à mairie.decs@pontsaintemaxence.fr ou à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie.